



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 32
Voix favorables : 32
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 03/10/2023

DELIBERATION n° CEVE – 2023 – 38 – DRT- 007

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômes
de la faculté de droit et science politique*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2023-15-DES-001 du CEVE relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de la faculté de droit et science politique ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux et diplômes d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Diplômes nationaux

Masters

MCC-MASTER-MENTION-DA-DPI-2023-2024-V3
--

MCC-MASTER-MENTION-DI-PT-GE-FA-M2-2023-2024_V2
--

Diplôme d'université

MCC-DU-Compliance Officer et sécurité financière-2023-2024
--

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Droit de la propriété intellectuelle	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES												Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	39		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)			99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	Porté	Privé - Fiscal - ALED	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :																	
Matière	S1	Garanties de paiement	Porté	ALED	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	Porté	Social - Fiscal - ALED - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																	
Matière	S1	Garanties de paiement			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des benefices			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)			60			8	8	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Droit du commerce international	Porté	International	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Groupement à statut spécial	Porté	ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Principes de gouvernance	Porté	Social - Fiscal - ALED - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	Porté	Patrimoine - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Comptabilité financière	Porté	Fiscal - ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	Porté	Fiscal - ALED - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit rural	Porté	Notarial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit des assurances	Porté	Privé - Immo	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE															
UE	S1	UE Matière de spécialité S1			30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Propriété intellectuelle	Porté	Numérique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES															
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				12		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais				12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES												Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			189	39		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)			99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	Porté	Privé - Social - Fiscal - ALED -	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière <u>renforcée</u> (CM+TD) parmi les 2 proposées :																	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	Porté	ALED - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	Porté	Fiscal - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière <u>non renforcée</u> (CM) <u>différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :</u>																	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)			60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	Porté	ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit aérien et spatial	Porté	International	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit international et européen des transports	Porté	International	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	Porté	ALED	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	Porté	International - Public	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	Porté	Privé - Pénal - ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE															
UE	S2	UE Matière de spécialité			30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	Porté	Public	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES															
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				12		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais				12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			378	78		60	60								

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES												Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle - Programme Franco-Espagnol												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	39		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)			99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	Porté	Privé - Fiscal - ALED	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :																	
Matière	S1	Garanties de paiement	Porté	ALED	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	Porté	Social - Fiscal - ALED - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																	
Matière	S1	Garanties de paiement			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des benefices			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)			60			8	8	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Droit du commerce international	Porté	International	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Groupement à statut spécial	Porté	ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	Porté	Social - Fiscal - ALED - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	Porté	Patrimoine - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Comptabilité financière	Porté	Fiscal - ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	Porté	Fiscal - ALED - TSM	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit rural	Porté	Notarial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit des assurances	Porté	Privé - Immo	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE															
UE	S1	UE Matière de spécialité S1			30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Propriété intellectuelle	Porté	Numérique	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES															
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				12		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais				12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES												Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle - Programme Franco-Espagnol												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			189	39		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)			99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	Porté	Privé - Social - Fiscal - ALED -	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :																	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	Porté	ALED - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	Porté	Fiscal - TSM	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :																	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)			60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	Porté	ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit aérien et spatial	Porté	International	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit international et européen des transports	Porté	International	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	Porté	ALED	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	Porté	International - Public	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	Porté	Privé - Pénal - ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE															
UE	S2	UE Matière de spécialité			30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	Porté	Public	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES															
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				12		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais				12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien								Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			378	78		60	60								

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			319,5			45		Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux/Protection des créations et des innovations			99			15	15	Oui	Oui					
	S1	Module Protection des créations littéraire et artistiques														
Matière	S1	Propriété littéraire et artistique			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
	S1	Module Propriété industrielle														
Matière	S1	Protection des innovations commerciales			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Protection des innovations technologiques			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Régulation des nouvelles technologies - Droit du numérique - Régulation dans l'univers numérique			42			6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Les nouveaux instruments de l'innovation et de la valorisation			9				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	RGPD			9				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Commerce électronique			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit du numérique/La responsabilité des acteurs du numérique			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE La stratégie de l'entreprise en matière de propriété intellectuelle			79,5			9	9	Oui	Oui					
Matière	S1	Grands principes de la propriété intellectuelle			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Technique contractuelle			15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit des contrats appliqués à la propriété intellectuelle			15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit des affaires et propriété intellectuelle			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Les procédures administratives			7,5				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	La défense des droits			18				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Aspects internationaux de la propriété intellectuelle			39			5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit comparé et étranger			15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Les systèmes et traités internationaux			24				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Clinique juridique			30			7	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Insertion et pratique professionnelle			30			3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	The English practice on a business context			24				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Rédaction de CV et lettre de motivation			6			/	/							
Non évalué																

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			45			15	15	Oui	Oui					
UE	S1	UE 7 : Méthodologie de la voie recherche et de la voie professionnelle, préparation aux concours			45			15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Travail de fin de master			21				1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance		Article + soutenance
Matière	S1	Accompagnement et méthodologie			24			/	/							non évalué
		Voie au choix :														
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 4 mois							2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Rapport de stage + article
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche							2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			364,5			60								

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle - <u>Programme Franco-Espagnol</u>											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			234			33		Oui	Oui					
UE	S1	UE Méthodologie de la voie recherche et de la voie professionnelle, préparation aux concours			45			6		Oui	Oui					
Matière	S2	Travail de fin de master			21				1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance		
Matière	S2	Accompagnement et méthodologie			24			/	/						Non évalué	
		Voie au choix :														
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 2 mois							2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	Rapport de stage	
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche							2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
UE	S2	UE Sistemas de protección I			42			6		Oui	Oui				Modalités de contrôle du Máster Oficial en Propiedad intelectual de l'Université Carlos 3 de Madrid	
UE	S2	UE Sistemas de protección II			42			6		Oui	Oui					
UE	S2	UE Mercado editorial y musical			42			6		Oui	Oui					
UE	S2	UE Mercado audiovisual, de las artes escénicas y plásticas			42			6		Oui	Oui					
UE	S2	UE Informes, litigios y procesos			21			3		Oui	Oui					
		TOTAL ANNUEL			402			60								

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle (en partenariat avec l'Université Toulouse III Paul Sabatier)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			389,5			45	45	Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux/Protection des créations et des innovations			99			15	15	Oui	Oui					
	S1	Module Protection des créations littéraire et artistiques														
Matière	S1	Propriété littéraire et artistique			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
	S1	Module Propriété industrielle														
Matière	S1	Protection des innovations commerciales			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Protection des innovations technologiques			33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Régulation des nouvelles technologies - Droit du numérique - Régulation dans l'univers numérique			42			6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Les nouveaux instruments de l'innovation et de la valorisation			9				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	RGPD			9				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Commerce électronique			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit du numérique/La responsabilité des acteurs du numérique			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE La stratégie de l'entreprise en matière de propriété intellectuelle			79,5			9	9	Oui	Oui					
Matière	S1	Grands principes de la propriété intellectuelle			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Technique contractuelle			15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit des contrats appliqués à la propriété intellectuelle			15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit des affaires et propriété intellectuelle			12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Les procédures administratives			7,5				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	La défense des droits			18				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Aspects internationaux de la propriété intellectuelle			39			5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit comparé et étranger			15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Les systèmes et traités internationaux			24				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Clinique juridique (facultative pour les étudiants d'UT3)			30			/	/	Non	Non					
UE	S1	UE Insertion et pratique professionnelle			30			3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	The English practice on a business context			24				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Rédaction de CV et lettre de motivation			6			/	/							
UE	S1	UE Veille technologique (dispensée par UT3)			70			7	7							
Matière	S1	Mise a niveau en droit			30					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Methodes et techniques de recherche d'information			22					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Méthodes d'analyse de l'information			35					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Utilisation d'outils de veille stratégique appliquée à la biotechnologie, biomecanique et chimie			35					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle (en partenariat avec l'Université Toulouse III Paul Sabatier)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			45			15	15	Oui	Oui					
UE	S1	UE 7 : Méthodologie de la voie recherche et de la voie professionnelle, préparation aux concours			45			15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Travail de fin de master			21				1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance		Article + soutenance
Matière	S1	Accompagnement et méthodologie			24			/	/							non évalué
		Voie au choix :														
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 4 mois							2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Rapport de stage + article
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche							2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			434,5			60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DE L'IMMOBILIER	
PARCOURS	Géomètre-expert	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
Parcours ouvert uniquement en alternance (contrat d'apprentissage).		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT DE L'IMMOBILIER											session unique		Observation session d'examens
Parcours-type		Géomètre-expert											Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Semestre	S1	Semestre 3			285			45	45	Oui	Oui				
UE	S1	UE Module Droit privé de l'immobilier						20	20	Oui	Oui				
Matière	S1	Contrats des constructeurs	Porté	Immobilier	21				1 pour les oraux et 2 pour l'écrit	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		1 écrit de 3h (sur 1 matière tirée au sort parmi les 4 matières) et 2 oraux (sur 2 matières tirées au sort parmi les 3 autres matières restantes)
Matière	S1	Droit de la copropriété	Porté	Notarial	25					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		
Matière	S1	Responsabilités et assurances des constructeurs	Porté	Immobilier	21					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		
Matière	S1	Baux civils et commerciaux	Porté	Notarial	25					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		
UE	S1	UE Module Droit public de l'immobilier						19	19	Oui	Oui				
Matière	S1	Droit des marchés publics de travaux	Porté	Immobilier	18				1 pour les oraux et 2 pour l'écrit	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		1 écrit de 3h (sur 1 matière tirée au sort parmi les 4 matières) et 2 oraux (sur 2 matières tirées au sort parmi les 3 autres matières restantes)
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	Porté	Immobilier	24					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		
Matière	S1	Fiscalité immobilière	Porté	Notarial	25					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		
Matière	S1	Droit de l'environnement	Porté	Immobilier	21					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		
Matière	S1	Contentieux de l'immobilier	Porté	Immobilier	18				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			
UE	S1	UE Module pluridisciplinaire						6	6	Oui	Oui				
Matière	S1	Financement de la construction	Porté	Immobilier	18				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			
Matière	S1	Droit du logement social	Porté	Immobilier	18				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			
Matière	S1	Expertise foncière et immobilière	Porté	Notarial	18				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral		
Matière	S1	Gestion comptable	Porté	Immobilier	18				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)			
Matière	S1	Gestion du contrat de construction international	Porté	Immobilier	15			/	/						Non évalué
Semestre	S2	Semestre 4			174	12		15	15	Oui	Oui				
Bloc	S2	Bloc : Appui à la transformation en contexte professionnel : RNCP34105BC04								Oui	Oui				
UE	S2	UE Parcours géomètre-expert	Porté	DU géomètre-expert	174	12		15	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Voir modalités du DU géomètre-expert
		TOTAL ANNUEL			459	12		60	60						

Type Diplôme : **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Certificat compliance officer et sécurité financière, spécialisation « Juriste conformité anti blanchiment et anticorruption »	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement est limité à 1 sauf dérogation délivrée par le responsable pédagogique du certificat de compliance et de sécurité financière.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
facultatif		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
1 session d'examen. Admissibilité : le candidat doit obtenir une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble constitué par les deux épreuves écrites. Admission : Pour être déclaré admis, un candidat doit obtenir une note supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve à l'oral.		
Seconde chance		
Non		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Pour être déclaré admis, un candidat doit obtenir une moyenne générale au moins égale à 10/20 à l'ensemble constitué par les deux épreuves écrites (admissibilité) ainsi qu'à l'épreuve orale (admission) et une note supérieure à 0/20 dans toutes les épreuves d'examen		
Capitalisation/conservation		
Non applicable		
Compensation		
Les notes des deux épreuves écrites uniquement sont compensables.		
Note éliminatoire		
Note de 0/20 à une épreuve ou note strictement inférieure à 10/20 à l'admissibilité ou à l'admission		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

[illegible]